

rimaire; par la suite, il fut le premier directeur général de l'OMS, de 1948 à 1953.

But Le but de l'Organisation tel qu'il est exposé dans l'article 1 de la constitution est "d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible". Sa constitution et ses activités sont basées sur le principe de la participation mondiale et reconnaissent que les besoins sont universels, puisque la maladie ne respecte aucune frontière, qu'aucun pays au monde, quel que soit son niveau de développement, n'est exempt de problèmes importants quant à la santé et que les différences ne résident que dans les degrés relatifs de priorité des problèmes et dans les ressources disponibles pour y remédier. Il n'y a donc aucune restriction quant à l'admission des membres et, en fait, aucune disposition permettant de se retirer de l'Organisation.

Structures et activités Le fonctionnement de l'Organisation est assuré par trois éléments:

- 1) *L'Assemblée mondiale de la santé (AMS)*, ce conseil suprême d'administration se réunit chaque année, et tous les membres ont le droit d'y envoyer des délégués. L'AMS prend des décisions au sujet des politiques, programmes et budgets et adopte les mesures internationales qui s'imposent.
- 2) *Le Conseil exécutif*, organe exécutif de l'Assemblée de la santé se réunit deux fois par année. Il est composé de 24 personnes désignées par le même nombre d'États membres élus par l'Assemblée. Huit membres sont élus chaque année pour un mandat de trois ans. Organisme technique et non politique, le Conseil exécutif prépare le travail de l'Assemblée et applique ses décisions.
- 3) *Le Secrétariat*, qui a pour chef le directeur général, met en oeuvre les décisions de l'Assemblée et du Conseil.

Le siège permanent de l'Organisation se trouve avenue Appia, à Genève (Suisse).

La planification et la mise à exécution des activités dans les divers pays sont confiées à six comités régionaux qui desservent les Amériques, l'Asie du Sud-Est, l'Europe, la Méditerranée orientale, le Pacifique occidental et l'Afrique. Leurs sièges sont respectivement à Washington, à la Nouvelle-Delhi, à Copenhague, à Alexandrie, à Manille et à Brazzaville. Tous les États membres font partie de l'un des comités régionaux qui se réunissent une fois par année afin d'établir un programme de travail pour les pays qui dépendent de chacun d'eux. Les programmes régionaux et les prévisions budgétaires sont présentés afin d'être incorporés au programme et aux prévisions budgétaires que le directeur